

*Collectif pour l'Amélioration du Cadre de vie du quartier
Belleville Saint-Maur*
www.cadredevie.paris

**Questionnaire aux candidates et candidats à la Mairie
du 11^e arrondissement**

Municipales 2020

**Réponse de Bouchra NAZZAL, tête de liste « Le
Nouveau Paris 11 » soutenue par Cédric VILLANI**

Sommaire

1. Marché de Belleville	3
2. Espaces verts.....	4
3. Conseil de quartier	5
4. Piétonniser les rue Oberkampf et Jean-Pierre Timbaud une fois par mois	6
5. Une conciergerie boulevard de Belleville	7
6. Centre d'évaluation des migrants rue du Moulin Joly :.....	8
7. Aménagements urbains	9
8. Commerces.....	13
9. Tranquillité et sécurité.....	15

1. Marché de Belleville

La mauvaise qualité et le manque de diversité des produits ne répondent pas aux attentes d'une majorité d'habitants du quartier. Les stands de textile et d'articles de bazar ne cessent de s'étendre et sont presque majoritaires. Se tenant exclusivement en semaine, le marché ne profite pas aux personnes qui travaillent. Pendant ce temps, le marché du Père Lachaise, situé sur le boulevard de Ménilmontant, lui se meurt.

Vous engagez vous à...

- **Organiser le marché un jour de weekend** pour permettre à celles et ceux qui travaillent de profiter du marché et de prendre le temps de faire leurs achats en famille ? **réflexion à mener**
- **Développer une offre de fruits et légumes qualitative**, biologique et/ou circuits courts, en fromagerie, etc... **en récupérant des emplacements** sur les stands de textile, bibelots et produits d'épicerie manufacturée ? **Prévoir des emplacements pour des traiteurs variés**, avec possibilité de restauration sur place, pour plus de convivialité ? **oui**
- **Interdire l'installation** du marché à l'extrémité des terre-pleins, ainsi qu'en leur milieu, pour aérer le marché et dégager les passages piétons ? Mettre en place un service de livraison à domicile en vélo cargo ? Vérifier que les forains disposent d'un véhicule répondant aux normes anti-pollution lors de leur inscription, puis chaque année ? **réflexion à mener**
- **Organiser le tri** des déchets et des invendus. Appliquer l'interdiction des sacs et pochette en plastique ? **oui - la transition vers le zéro déchet fait partie de notre programme parisien, et naturellement de notre projet pour le 11**
- **Réfléchir à un autre usage du terre-plein du boulevard Ménilmontant** où le marché du père Lachaise fait doublon avec celui de Belleville ? **réflexion à mener**

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

- **Nous ne pouvons pas répondre « oui » ou « non » de manière homogène pour ce bloc de 5 propositions.**
- **Concernant la 1ère proposition (semaine ou WE), une étude préalable de faisabilité et d'impact pourra être menée, en concertation avec les habitants et les commerçants, pour adapter les jours de marché, si cela correspond effectivement à un besoin exprimé.**
- **Concernant la 2^e proposition : pour tous les marchés parisiens, donc y compris le marché de Belleville, nous souhaitons promouvoir les produits du bassin parisien,**

ainsi que la mise en relation directe (circuits courts) entre les producteurs et les consommateurs.

- De manière plus globale, concernant les marchés, et pour l'ensemble des arrondissements parisiens, Cédric Villani propose une réforme de la gouvernance et de l'attribution des places tout en y associant les conseils de quartiers avec l'objectif d'enrayer le déclin de cette forme de commerce indispensable à la vie locale et à l'apport d'une alimentation de qualité aux parisiens.
- Concernant le 11^e arrondissement plus spécifiquement, la liste « Le Nouveau Paris 11 » propose de redynamiser le marché de Belleville et d'y encourager la diversité commerciale.

2. Espaces verts

Notre quartier ne dispose d'aucun parc, d'aucun jardin, mais uniquement de deux squares minuscules. Alors que notre quartier rassemble **20% de la population du 11^e arrondissement, il ne compte que 4,3% de ses espaces verts, soit 4 684 M² seulement, sur les 107 832 M² d'espaces verts du 11^e arrondissement.**

Au total, le nombre de m² d'espaces verts par habitant dans notre quartier (1,2 M²/habitant) est 8 fois inférieur à ce que recommande l'Organisation mondiale de la Santé (10 M²/habitant) et à la moyenne parisienne (11,4 M²/habitant).

C'est une inégalité majeure, alors que les appartements sont les plus exigus : les deux tiers des logements ne sont composés que d'une ou deux pièces (65,7%) et la densité de logements est presque le double de la moyenne parisienne. Les besoins d'espace public et notamment de lieux de respiration sont donc considérables,

Vous engagez vous à...

- Envisager la création d'un ou plusieurs espaces verts dans notre quartier et à modifier le Plan local de l'urbanisme (PLU) en ce sens.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

- La liste « Le Nouveau Paris 11 » propose d'aménager, en concertation avec les habitants du 11^e et les commerçants, 5 quartiers apaisés, piétonnisés, végétalisés avec un espace public rendu aux piétons, aux cyclistes et aux commerces.

Un de ces quartiers apaisés pourra naturellement être envisagé dans le quartier de Belleville Saint-Maur, en concertation étroite avec les riverains et les commerçants.

- Notre liste propose également de concevoir, avec les associations et les habitants, un projet alliant sport et nature sur le terrain actuel du TEP Ménilmontant, comme Cédric VILLANI et Bouchra NAZZAL s'y sont déjà engagés il y a plusieurs semaines.

3. Conseil de quartier

Vous engagez vous à...

- Doter tous les Conseils de quartier d'un **local pérenne accessible aux habitants et d'un site internet**, pour renforcer leur insertion dans le quartier, faciliter les échanges avec l'ensemble des habitants.
- Militer auprès de la Mairie centrale pour doter les conseils de quartier d'un socle commun de règles, comportant les garanties minimales de bon fonctionnement pour mettre un terme aux inégalités entre arrondissements
- Rétablir un **observatoire parisien des Conseils de quartier** indépendant, chargé d'évaluer leur fonctionnement, de lever les difficultés rencontrées avec les Mairies d'arrondissement et de rédiger un rapport annuel au Conseil de Paris
- **Faire des élus référents des quartiers les vrais coordinateurs** de l'action de l'exécutif sur le quartier pour veiller à la cohérence des actions. Interdire le cumul de la fonction d'adjoint thématique (ex. logement) et de référent de quartier.
- Permettre la participation de chacun au Conseil de quartier et à ses commissions, mais de **réserver le vote en réunion plénière aux habitants tirés au sort, pour garantir la représentativité** du Conseil de quartier et parer à son instrumentalisation ?
- **Rendre obligatoire l'inscription des vœux adoptés par les Conseil de quartier à l'ordre du jour des réunions des Conseils d'arrondissement** et l'intervention d'un vote. La présentation du vœu est assurée par le Conseil de quartier
- Proposer à la Mairie centrale de **calculer le budget de fonctionnement en fonction du poids de la population du quartier majorée du poids de leur population en quartier prioritaire**, et non plus de manière forfaitaire.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

- Nous ne pouvons pas répondre « oui » ou « non » de manière homogène pour ce bloc de 7 propositions, car la question des Conseils de quartier nécessite d'être appréhendée plus globalement.
- Notre programme parisien, valable pour tous les arrondissements dont le 11^e, propose de refondre totalement la démocratie locale.

Parmi nos propositions phare :

- Nous créerons une Agora citoyenne de Paris, composée pour moitié de citoyens tirés au sort.

Nous pensons que la démocratie ne peut pas se réduire à une élection tous les six ans ou à l'expression de préférences dans le cadre d'un budget participatif, mais qu'elle doit également permettre à chaque Parisienne et à chaque Parisien d'être appelé, à tour de rôle, à s'engager au service de leurs concitoyens. C'est ce que permet notamment le tirage au sort.

- Nous réformerons profondément le budget participatif pour lui redonner la légitimité qu'il n'aurait jamais dû perdre.

Ce budget ne doit pas servir à financer des dépenses correspondant à des compétences obligatoires, mais à des projets nouveaux portés par les habitants.

Les Parisiennes et les Parisiens pourront proposer de soutenir, par le biais du budget participatif, des projets nécessitant des crédits de fonctionnement, à hauteur de 10 millions d'euros dès 2021.

- Toute Parisienne et tout Parisien pourra donner de son temps, dans le cadre d'une réserve citoyenne, pour collaborer ponctuellement ou périodiquement aux actions de la Ville de Paris : par exemple, assurer la solidarité entre les générations, concevoir des animations à l'échelle d'un quartier pour assurer le lien social et lutter contre l'isolement, etc. Ces actions visent non seulement à améliorer le service rendu aux habitants, mais aussi à fédérer les Parisiennes et les Parisiens et à les rapprocher de leurs services publics.
- Nous ferons un compte rendu de mandat annuel, dans chaque arrondissement, sur les actions réalisées, les actions en cours et les actions à venir. Il est regrettable que cette pratique ait été interrompue par l'actuelle équipe municipale.

Ce compte rendu annuel donnera lieu à des échanges directs avec les Parisiennes et les Parisiens. Notre liste s'y engage pour le 11^e arrondissement.

- Nous consulterons les Parisiennes et les Parisiens, que ce soit par référendum ou par le biais de consultations moins formelles, sur les sujets structurants, notamment les plus grands projets d'urbanisme.

4. Piétonniser les rue Oberkampf et Jean-Pierre Timbaud une fois par mois

Les rues Oberkampf et Jean-Pierre Timbaud font l'objet depuis le début des années 2000, pour la première et les années 2010 pour la seconde, **d'une appropriation par les fêtards et se spécialisent dès le jeudi soir dans la vie nocturne au grand dam des riverains et des familles du quartier.**

Les autorisations de terrasses ne sont pas respectées et les trottoirs sont occupés par la clientèle de ces bars, **dégradant la circulation des piétons**, dont la place ne cesse de se réduire dans le quartier.

La circulation rue Oberkampf est particulièrement dense. La situation des cyclistes y est particulièrement précaire, alors qu'il s'agit d'axe majeur pour notre quartier.

Vous engagez-vous à...

- Rendre piétonnes les rues Oberkampf rue Jean-Pierre Timbaud, chaque dimanche entre les mois de mai et septembre, **pour permettre aux habitants du quartier de se réapproprier l'espace public et de profiter du calme.** La circulation serait également ouverte aux cyclistes **pour leur permettre de se balader en famille, sans risque. Les rues seraient réouvertes à la circulation à 20H.**
- **Cette initiative permettra également aux commerces d'attirer une nouvelle clientèle dans un climat apaisé. En complément,** des animations citoyennes pourraient être prévues **sur la place Verte, cité Griset,** place Roger Linet comme des bals, du troc entre voisins ou des jeux pour les enfants.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

- La végétalisation et la reconquête de l'espace public fait partie de nos priorités pour le 11^e.

Nous voulons rendre le 11e aux piétons, aux vélos et aux habitants.

Nous souhaitons favoriser la marche et piétonner 5 quartiers dans le 11^e : parmi ces 5 quartiers, l'un d'entre eux pourra être dans le quartier de Belleville Saint-Maur, dans le cadre d'un futur projet mené en concertation étroite avec les habitants et les commerçants.

Pour cela, nous adapterons à Paris une méthode qui a été expérimentée depuis 2016 à Barcelone sous le nom de « superilles ».

Dans des petits quartiers, qui correspondent plus ou moins à un périmètre de trois îlots de long et autant de large, les principales intersections sont transformées en grandes places réservées aux piétons, aux enfants, aux familles.

Par la plantation d'arbres en pleine terre, en transformant les carrefours en placettes où les familles pourront se promener, où les enfants jouer sans crainte, où les amis pourront discuter sous les frondaisons, le visage de ces quartiers sera radicalement transformé. Chaque Parisien pourra y trouver un îlot de fraîcheur et de calme à moins de 500 m de chez lui.

5. Une conciergerie boulevard de Belleville

Une conciergerie se matérialise par un kiosque sur l'espace public qui met en relation des particuliers avec des habitants qui ont du temps disponible et des compétences pour rendre des services contre une rémunération modeste : monter un meuble, promener le chien, repasser du linge, dépanner un ordinateur et plus encore.

Ces personnes, qui rendent ces services, sont fréquemment des bénéficiaires du RSA ou inscrits dans un parcours d'insertion. Autoentrepreneurs, ils bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel. Ce dispositif permet donc la création d'activités accessibles à tous, notamment pour les personnes éloignées de l'emploi.

Notre quartier affiche l'un des plus forts taux de chômage à Paris. Dans le même temps, le lien social se délite, les gens ne se rencontrent plus, ne se parlent plus.

Vous engagez-vous à...

A installer une conciergerie sur le boulevard de Belleville à la limite des 10e, 11e, 19e et 20e arrondissements, pour permettre à tous les habitants du Grand Belleville de se rencontrer.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

- **Nous sommes ouverts à ce projet, après étude préalable (faisabilité et impact).**

Les structures de l'économie sociale et solidaire sont insuffisamment développées à Paris : cinq fois moins qu'en moyenne sur l'ensemble du pays.

Nous nous engageons à ce que le 11^e arrondissement appuie fortement le développement de telles structures.

6. Centre d'évaluation des migrants rue du Moulin Joly :

La Maire de Paris a décidé **l'ouverture le 18 janvier 2016, au 5 rue du Moulin Joly, du Dispositif d'Évaluation des Mineurs Isolés Étrangers (DEMIE) géré par la Croix-Rouge** pour accueillir les jeunes migrants primo-arrivants se présentant comme mineurs isolés étrangers.

Ce choix de cette localisation interroge et suscite une colère légitime de la part des habitants. Il est installé dans une copropriété privée et non dans un bâtiment public. **La configuration même de la rue du Moulin Joly,** qui est particulièrement étroite, aurait dû interdire l'intervention d'une telle décision. Cette portion de la rue du Moulin Joly se situe en outre dans le secteur le plus pauvre du 11^e arrondissement et l'un des plus pauvres de Paris.

La création de ce centre dans la rue du Moulin Joly a également **des conséquences difficiles** pour le cadre de vie, la tranquillité des habitats et les commerces, pourtant déjà en difficulté.

Cette situation est aggravée par l'attitude de la Croix Rouge dont les responsables refusent de faire attendre les jeunes dans leurs locaux, laissant ces derniers errer sur la voie publique ou dans les parties communes de la copropriété. Les jeunes sont trop souvent éconduits sans ménagement par un vigile salarié d'une société privé. Les associations, et notamment Human Right Watch, dénoncent le fonctionnement de ce centre et les décisions qui y sont prises, très lourdes de conséquence pour l'avenir de ces jeunes et dans l'immédiat hypothèquent leur droit de mise à l'abri

La localisation de ce centre expose par ailleurs particulièrement les jeunes. Une **importante activité prostitutionnelle prospère à quelques dizaines de mètres** du

Centre de la Croix Rouge, sur la rue de la Présentation qui prolonge la rue du Moulin Joly. La **principale zone de trafic de drogue sur l'espace public du 11^e arrondissement est située non loin de là**, à l'angle rue de Vaucouleurs/ rue de l'Orillon.

Vous engagez vous à...

- Transférer **dans un autre quartier du 11^e arrondissement** où pour des raisons de disponibilité d'espace, cette fonction serait mieux assurée.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

- **Nous nous engageons, si nous sommes élus, à étudier sérieusement cette proposition et, de façon plus générale, à tout mettre en œuvre pour trouver une solution rapide pour mettre à l'abri les mineurs étrangers isolés qui se trouvent dans notre arrondissement.**

Nous saluons le travail remarquable fait par de nombreuses associations du 11^e auprès de ces mineurs, et notamment celles qui se sont fédérées à travers le collectif MaMIE.

7. Aménagements urbains

Le quartier Belleville Saint-Maur, le plus dense de Paris, souffre d'un **déficit d'espace public et d'entretien de celui-ci**. Les trottoirs, très largement privatisés, notamment par les commerces et leurs clients, deviennent inaccessibles aux habitants.

Si les places du XI^e arrondissement comme celles de Léon Blum, République, Bastille et Nation ont fait l'objet de réaménagements et d'investissement couteux, notre quartier lui n'a pas eu droit à de tels investissements.

Si les boulevards Haussmann, de la Villette, et Magenta ou plus récemment, les boulevards de la Chapelle et Voltaire ont fait l'objet d'une requalification, cela n'a pas été le cas du boulevard de Belleville (côté 11^e).

1- Réaménager le carrefour République-Parmentier- Oberkampf

Pour tous ceux qui en ont fait l'expérience, traverser ce carrefour relève de la gageure. Il représente **une frontière difficilement franchissable** entre le quartier Belleville Saint-Maur et le reste du 11^e arrondissement, dont il se trouve isolé.

Le carrefour est difficilement franchissable pour les piétons.

Sa configuration et ses aménagements **ralentissent et compliquent le cheminement des piétons** qui doivent s'arrêter aux feux et contourner les barrières. **La rue Oberkampf est littéralement sectionnée**, ce qui nuit en particulier aux commerces et dissuadent leurs clients de faire leurs courses de l'autre côté du carrefour.

Vous engagez vous à...

- Procéder à un réaménagement d'ampleur de ce carrefour pour **favoriser le cheminement des piétons et apaise la circulation automobile.**

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

- **Pour un 11^e apaisé et des quartiers respirables, la liste « Le Nouveau Paris 11 » propose de réhabiliter les boulevards de Belleville, Ménilmontant et Charonne.**
- **Si nous sommes élus, nous veillerons, tout au long de notre mandat, à lutter contre la fracture territoriale que connaît le 11^e, en rééquilibrant les investissements entre le nord et le sud de notre arrondissement.**

2- Requalifier la rue Saint-Maur en élargissant les trottoirs et en plantant 40 arbres

A cheval sur deux arrondissements et trois quartiers, **la rue Saint-Maur fait elle aussi partie des grande oubliées** des opérations d'aménagement. C'est l'une des plus longues des Paris (2km). Elle souffre de nombreux maux.

Les trottoirs sont trop étroits sur une large portion de la rue, alors qu'ils sont très empruntés.

La rue Saint-Maur **ne compte par ailleurs que 21 arbres, soit un arbre tous les 92 m**, alors qu'elle compte **deux files de stationnement** dans un quartier qui est en surcapacité de places stationnement par rapport à l'équipement des ménages.

Y circuler à vélo est perçu comme dangereux, en l'absence d'aménagement sécurisé. Cette carence n'est tenable si l'on souhaite développer l'usage du vélo dans notre quartier.

Vous engagez vous à...

- **Planter des d'arbres** rue Saint-Maur avec un objectif d'en **multiplier le nombre par trois et à élargir ses trottoirs**, en reprenant de l'espace sur l'une des deux files de stationnement qui serait supprimée
- Mettre à l'étude la création d'une **piste cyclable sécurisée.**

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

3- Apaiser la rue Faubourg du Temple entre le boulevard de Belleville et l'avenue Parmentier

La rue du Faubourg du Temple présente une valeur patrimoniale et historique importante pour le quartier. Elle ne peut plus continuer à être maltraitée. **Très encombrée, cette rue commerçante est également très minérale et bruyante.**

La rue, dans sa partie haute, avait fait l'objet d'une opération d'aménagement dans les années 2000, mais **sans que la question du trafic automobile et de la place des vélos n'aient été traitée**, alors que le problème était déjà identifié.

Dans la période récente (2016), **seule sa partie basse** au niveau de la place de la République, [a été apaisée](#) avec la création d'une zone de rencontre.

Aucun projet n'a émergé concernant la vaste portion de cette rue située au Nord-Est dans les quartiers populaires de Belleville Saint-Maur (11^e) et Hôpital Saint-Louis Faubourg du Temple (10^e).

Or, selon un décompte réalisé dans le cadre du réaménagement de la place de la République, **la circulation automobile y était plus intense que sur le boulevard Voltaire** ou l'avenue de la République (937 véhicules/heure de pointe le matin, contre respectivement 779 et 751 véhicules).

Vous engagez vous à...

- Apaiser la rue Faubourg du Temple **en limitant la circulation automobile**. La possibilité de la création d'une zone de rencontre pourrait être mise à l'étude.
- **Réaménager le carrefour de Belleville**, complètement embolisé.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

4- Réaménager enfin le boulevard de Belleville côté 11e

Vous engagez vous à...

- **Rénover intégralement les trottoirs côté 11^e seront** et, parce qu'ils sont trop étroits (2,35m), à les libérer **des emprises** (étalages et terrasses) pour rétablir un cheminement normal des piétons et des PMR.
- Envisager de créer des fosses dans le trottoir pour **végétaliser les façades des immeubles** après appel à participation des copropriétés et bailleurs sociaux. Une aide financière de la ville pourrait être envisagée.
- **Revaloriser le terre-plein central du boulevard en rénovant l'intégralité de son revêtement**. Des discussions seraient engagées avec la RAPT pour revoir le format de sa bouche d'aération à la fois trop grande, disgracieuse et détournée de son usage.
- **Reprendre intégralement la piste cyclable avec des matériaux de qualité**. Pour garantir son intégrité contre le stationnement de voitures et camions, des croix de Saint-André et des **potelets seraient installés sur les trottoirs**.
- Pour permettre aux livraisons des commerces de s'effectuer normalement les jours de marché, **les emplacements de livraison** le long du terre-plein central seraient inaccessibles aux forains du marché et **laissés libres**.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

- La liste « Le Nouveau Paris 11 » propose de réaménager le boulevard de Belleville.

5- Recréer des centralités et de lieux de convivialité dans le quartier

C'est le résultat de l'histoire, mais aussi de choix récents d'aménagement qui ont privilégié l'encombrement et la saturation de l'espace public : **le quartier ne dispose pas de place publique en son sein**. Résultat : **les habitants se croisent, mais ne se rencontrent plus**.

Place Marek Edelman

Vous engagez vous à...

- Faire de la place Marek Edelman un lieu de convivialité avec la création de **deux terrains de pétanque** de part et d'autre de la rue de la Fontaine au roi.
- Envisager **l'installation de barrières mobiles qui fermeraient la place à la circulation chaque dimanche** pour permettre aux habitants de profiter pleinement de cet espace reconquis.
- **Installer des bancs publics** et à transférer les agréés et le babyfoot dans un lieu plus adapté.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

La place Verte (angle Oberkampf et Saint-Maur)

Cette place est trop souvent privatisée et son potentiel n'est pas assez exploité.

Entre les terrasses (fermée et ouverte) de 100M² accordés au café, la sanisette Decaux, le container à bouteilles et les nombreux scooters illégalement garés, **on ne peut actuellement pas faire grand-chose sur cette place, si ce n'est la traverser**.

Vous engagez vous à...

- **Reprendre 70 M² sur la terrasse et la délimiter** à l'aide de barrières dites « Croix de Saint-André », comme sur la place Saint-Catherine (Ive) pour sanctuariser l'espace public. Le container à bouteilles serait déplacé et le stationnement des scooters rendu impossible.
- Installer **deux ou trois bancs** pour permettre aux habitants et notamment à ceux qui ne peuvent profiter de la terrasse du café de profiter de la place.
- Envisager la plantation de **végétalisation basse** en lisière de la rue pour délimiter la place et l'agrémenter.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

La placette au milieu de la rue des Nanettes

Cette placette reste une place de passage, souvent dégradée (déchets sauvages, vêtements éparpillés provenant du conteneur Relais vandalisé, potelets arrachés...). Elle mérite d'être mieux considérée.

Vous engagez vous à...

- Transformer cette placette (qui est à ce jour un morceau de la rue des Nanettes fermé aux voitures) en une réelle place digne de ce nom, et encourager un programme de végétalisation.
- Envisager de l'agrandir en piétonnisant également le tronçon de la rue Victor Gelez (qui est très large), situé entre la rue des Bluets et la rue des Nanettes, pour ainsi gagner en place sans gêner les sorties de parking existantes et la circulation des voitures dans ce bloc résidentiel.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

8. Commerces

Le quartier souffre historiquement d'un **problème important de vacance commerciale dans ses rues intérieures**. Cela avait conduit la ville à créer la SEMAEST un organisme chargé de préempter les locaux vacants pour y installer des commerces depuis 2004. En 2016, l'objectif a été **élargi à la lutte contre la prolifération des bars, avec l'objectif d'y diversifier les commerces**.

Un bilan reste marqué par l'abandon de notre quartier et l'aggravation des fractures commerciales. Après 15 ans, il y a dans le **quartier deux fois moins de commerces pour 1.000 habitants** dans le quartier de la Fontaine au Roi, qu'en moyenne, dans le 11^e arrondissement.

Contrairement aux engagements pris, **aucun local n'a été préempté pour lutter contre la prolifération des bars**. Les activités d'hôtellerie et de restauration sont surreprésentées : **27 %, contre 16 % à Paris**. Nombre de projets d'installation de débits de boisson dans le quartier n'auraient pu voir le jour, **s'ils n'avaient fait l'objet d'une de la part des services de la mairie d'une très grande bienveillance**.

Selon le bilan dressé en 2018 par le Conseil de quartier, le nombre d'acquisitions de locaux par la SEMAEST dans notre quartier est **5 fois inférieur à l'investissement dont elle fait montre dans le quartier Sedaine-Popincourt**.

La SEMAEST privilégie par ailleurs dans sa politique d'intervention, l'acquisition de locaux présentant les meilleurs potentiels de revente situé dans les secteurs les plus gentrifiés, alors qu'au contraire, **il faut intervenir sur les situations les plus difficiles pour lesquelles une intervention publique est absolument indispensable.**

Une réflexion doit également s'ouvrir sur détournement des licences de restauration.

Alors que la loi prévoit que pour les restaurants, la boisson n'est que l'accessoire du repas, celle-ci tend, dans certains restaurants du quartier, à **devenir la principale prestation et source de revenus**, accompagnée dans le meilleur des cas, par une simple planche de fromages ou de charcuteries

Sur notre quartier, la question de l'acquisition **des locaux commerciaux exigus** est particulièrement posée propices à l'installation de vendeurs d'alcool ou de produits de restauration rapide, responsables pour une large part des souillures qui affectent ce secteur.

Il est constaté que **la Mairie centrale n'utilise pas ses prérogatives en matière d'urbanisme commercial.** La multiplication des devantures de restaurants et débits de boisson, intégralement escamotables, **génère une amplification du bruit à des niveaux sonores insoutenables** pour les riverains, en particulier le soir et la nuit, **en particulier rue Jean-Pierre Timbaud.**

Vous engagez vous à...

- Ce que la situation du quartier Belleville Saint-Maur fasse **l'objet d'un traitement paritaire avec celle de quartier Sedaine-Popincourt** et pour y parvenir, qu'un rattrapage en termes d'acquisitions de locaux soit engagé et opéré sans tarder.

Oui non **l'envisager/y réfléchir**

- Ce que la SEMAEST soit mobilisée non seulement pour limiter le nombre des débits de boisson, **mais celui également des restaurants, des fastfoods et des locaux exigus**, dans les secteurs où leur développement est le plus problématique ?

Oui non **l'envisager/y réfléchir**

- S'agissant de la lutte contre la vacance commerciale, à retenir comme des priorités absolues, les rues Moret, de l'Orillon, du Moulin Joly et Morand, dont la situation commerciale est objectivement dégradée, voire quasi-inexistante, avec pour objectif d'y créer des polarités commerciales ?

Oui non **l'envisager/y réfléchir**

- A **opposer plus systématiquement le refus de droit d'occupation du** domaine public (terrasses) pour dissuader l'installation des débits de boisson ou faciliter leur départ, dans les zones les plus concernées par cette problématique.

- Refuser la création de devantures de restaurants et débits de boisson, **intégralement escamotables** ?

Oui non **l'envisager/y réfléchir**

Pour faciliter l'atteinte des objectifs de lutte contre les bars dans certaines rues et contre la vacance commerciale, **êtes-vous prêt(e)** à :

- Expérimenter **le versement d'une aide à la création ou à la conversion** vers des activités plus diversifiées et utiles aux habitants telles que la vente de produits alimentaires biologiques, issus de circuits courts, habillement, équipement de la maison, produits culturels, etc...
- **Le montant de l'aide à l'investissement sera plafonné à 30.000€ par commerce**. La nature des dépenses prise en charge sera très large : travaux de transformation intérieure et extérieure du commerce, mobilier, présentation des produits, hygiène, attractivité, environnement de travail, sécurité, économies d'énergie, tri, recyclage, etc.
- L'allocation de l'aide se fera dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêts dans la limite d'une enveloppe de 300.000€.

Oui non l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

- **Le programme parisien de Cédric VILLANI propose de protéger et d'aider le petit commerce qui fait l'image, la richesse de Paris et une part de son attractivité internationale : par l'action publique directe sur les locaux stratégiques des quartiers en difficulté, mais aussi par l'accompagnement des porteurs de projet.**

Le programme Vital Quartier, mis en œuvre par la SEMAEST, sera renouvelé et étendu pour 5 ans, avec un budget de 35 M€, pour pérenniser la sauvegarde des commerces indépendants dans tous les arrondissements de Paris.

- **Dans le 11e, comme dans tous les autres arrondissements parisiens, des managers de quartier auront pour mission de faciliter la relation entre propriétaires fonciers et les porteurs de projets et de conseiller, et de faciliter la relation entre les commerçants, la mairie du 11e et les pouvoirs publics en général.**

9. Tranquillité et sécurité

Que proposez-vous pour mettre un terme à 40 ans de trafic de drogue dans le secteur de l'Orillon ?

Que proposez-vous pour mettre un terme à l'activité prostitutionnelle rue du Faubourg du temple qui perdure depuis 15 ans ?

Alors que la Ville se défait constamment sur l'État, il faut penser et organiser la sécurité et la tranquillité des Parisiens de façon globale.

Parmi nos propositions en matière de sécurité, Cédric VILLANI souhaite :

- **Créer une police municipale à Paris, dont le travail sera réalisé en complémentarité avec la police nationale. Cette police municipale travaillera en**

lien étroits avec la police nationale, ce qui se matérialisera par des patrouilles mixtes, par des interventions conjointes et par la proximité physique des implantations.

Cette police municipale verra le jour avec 4 500 agents formés, soit 1000 agents de plus que les effectifs actuels de la Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection.

Tous seront armés, mais une partie seulement de ces agents seront, à terme, munis d'armes létales.

Une partie de ces agents sera affectée dans le 11^e arrondissement, et notamment dans le quartier de Belleville Saint-Maur.

- Mieux faire coopérer tous les acteurs parisiens de sécurité : Préfecture de police, future police municipale, ainsi que les acteurs formés de la sécurité privée tels que le GPSR de la RATP, la SUGE de la SNCF, le Groupement de prévention Inter-Bailleurs, et les organismes de sécurité privée.
- Assermenter les gardiens d'immeuble pour constater des délits et des infractions, ainsi que certains agents de maîtrise des services de la propreté, qui sont aujourd'hui les acteurs au plus près du quotidien de chacun.

Cela permettra d'épauler le travail des agents de la police municipale, qui ne doivent pas être cantonnés aux seules missions de lutte contre les incivilités.

En ce qui concerne le 11^e, nous demanderons, si nous sommes élus, que les secteurs les plus sensibles de l'arrondissement fassent partie des sites parisiens pour lequel un plan d'action global sera envisagé, pour une sécurité renforcée.

Tous les Parisiens ont droit à la tranquillité et à la sécurité, quel que soit le quartier dans lequel ils habitent ou travaillent.